



Paroisse de Saint Just-en-Chevalet

SOUS LE PATRONAGE DE STE THERESE DE L'ENFANT JESUS
Champoly – Chausseterre – Chérier – Crémeaux – Juré – La Tuilière – Moulins Chérier - St Just
- St Marcel d'Urfé – St Priest la Prugne – St Romain d'Urfé
PRESBYTERE : rue du Monteillard B.P.14 42430 Saint Just-en-Chevalet
Tel : 04.77.65.02.40 - mail : sainttherese.urfe@orange.fr
Site internet : www.montsdelamadeleine.fr

Semaine du 21 au 27 mai - INTENTIONS DE MESSES

- **Samedi 19 mai - Pentecôte**

✓ **Messe à 18h30 à Chausseterre** (*en plus des intentions déjà annoncées*)

Anthony, Agathe, Jean Antoine MARTIGNON ; Familles EPINAT-RODAMEL-MARTIGNON

- **Dimanche 20 mai - Pentecôte (+ Premières Communions)**

Premières Communions : Méline COHAS, Cécilia DAUSSY, Gabriel DELORME, Juliette LAURENT,
Louis MALLET, Mélanie OSSEDAT, Florine RAMBAUD et Clara VERMOREL

✓ **Messe à 10h30 à St Just en Chevalet** (*en plus des intentions déjà annoncées*)

Pierre MICHALET (**8^{ème} anniversaire**) et ses frères et sœurs, Rose MICHALET, René MICHALET,
familles BARTHAUD-ROCHON-MICHALET

- **Samedi 26 mai - Sainte Trinité**

✓ **Messe à 18h30 à La Tuilière**

- Mathilde VIAL (**quarantaine**), Jean NOYER et leurs familles
- Renée CHANUT (**2^{ème} anniversaire**) et les défunts des familles CHANUT-PEURIERE
- Marthe TRAVARD, Pierre-Marie FEUGERE (**6^{ème} anniversaire**), Michelle FEUGERE (**7^{ème} anniversaire**),
Familles TRAVARD-FEUGERE
- André MASSACRIER (**27^{ème} anniversaire**), ses parents, ses frères et sa sœur
- Jeannot NOYER et sa famille
- Martial FEUGERE et défunts FEUGERE-COPERE
- Familles PION-POYET (de PLASSON) et leurs enfants et Marie-Claire PION,
Marinette BARGE de St Priest la Prugne
- Claude VILLENEUVE, défunts des familles VILLENEUVE-BURELLIER-FEUGERE-PRAS
- Fernand et Paul FEUGERE, anciens combattants AFN décédés
- Henri, Claudia et Pierre BURELIER, Etienne et Adrien BRUNELIN et leurs familles
- Félicie, Raymond CHANTELOT, Josette BERGERON, défunts des familles CHANTELOT-FEUGERE
- Maurice, Madeleine, Jean-Pierre VALLAS et en l'honneur de Mickaël
- Paul FEUGERE et les défunts des familles FEUGERE-DEJOB

- **Dimanche 27 mai – Sainte Trinité**

✓ **Messe à 10h30 à Crémeaux**

- Pour les fruits de la terre
- En l'honneur de la Sainte Vierge en remerciement
- Pierre TUFFET (**10^{ème} anniversaire**)
- Liliane REBOULET, Claude-Clémence COHAS (**16^{ème} anniversaire**)
- Marie SOUCHON (**20^{ème} anniversaire**), Claudius SOUCHON et Marie CURTIL
- Denise POMMEUR, Clotilde ETAIX, en l'honneur de la Sainte Vierge
- Elise DEUX, Maurice DEUX, Bernard COUDOUR
- Chantal VÉRICHON, Claude PAYANT, Germaine PAYANT, Christophe SOUCHON, Gaston PALABOST, Père René SANGLERAT
- Clémentine DALBÈGUE
- Joannès MIGNARD, Marie MIGNARD, Jean Pierre VALLAS et défunts de leur famille
- Romus ETAIX et défunts des familles ETAIX-COHAS
- Louise DARPHEUILLE et ses défunts
- Bénédicte EPINAT, Louis EPINAT, Jean Paul GUILLAUME
- Claude CHANTELOT, Marie CHANTELOT, Jean TREILLE et défunts de leur famille
- Marie BARTHOLLET, Léon BARTHOLLET et leurs défunts
- Marie BRUNELIN née PAIRE et Eugénie PAIRE
- Elise COHAS, Familles COHAS-BARTHOLLET

Les défunts dans notre paroisse

Les funérailles de Mr Marius FENEY, 96 ans, ont été célébrées le 9 mai en l'église de Champoly

« ET NE NOUS LAISSE PAS ENTRER EN TENTATION ! »

Les anciens ont du mal à abandonner l'ancienne version du Notre Père avec la formule « **ne nous soumetts pas à la tentation !** ».

On nous explique qu'il s'agit d'abord d'un problème de traduction et c'est le Vatican lui-même qui vient d'approuver cette nouvelle traduction en français de la Bible liturgique. Il faut donc prendre le temps de la réflexion pour approfondir ce passage du Notre Père.

Dans un premier temps, rejetons l'idée d'un Dieu tentateur et pour cela, il faut faire appel à Saint Jacques.



Lettre de Saint Jacques apôtre

« Dans l'épreuve de la tentation, que personne ne dise : « Ma tentation vient de Dieu. » Dieu, en effet, ne peut être tenté de faire le mal, et lui-même ne tente personne. Chacun est tenté par sa propre convoitise qui l'entraîne et le séduit. »

On comprend mieux l'abandon de l'ancienne version « ne nous soumetts à la tentation ».

Mais, dans un deuxième temps, **Saint Augustin** (Père et Docteur de l'Église) nous précise les « bons côtés » de la tentation.

« L'épreuve est, en effet, la condition obligée de notre pèlerinage sur la terre ; car notre avancement dans la voie du bien en est le résultat. Aucun d'entre nous ne peut se connaître sans être éprouvé, ni recevoir la couronne sans avoir remporté la victoire, ni vaincre sans combat, ni combattre sans avoir à supporter des tentations... ». (lire son enseignement sur le psaume).

Alors, notre perplexité reste entière devant la tentation : celle-ci est-elle bénédiction ou faut-il l'éviter ? Et bien, comme souvent, il faut mieux aborder les grandes questions par le comment plutôt que par le pourquoi ! Autrement dit, plutôt que de chercher le pourquoi de la tentation (ce qui peut être source de découragement et de doute), il faut mieux chercher comment faire face à cette tentation !

Tout simplement par la prière ; souvenons nous de l'exhortation de Jésus revenant le jeudi saint du jardin de Gethsémani « **Levez vous et priez afin de ne pas tomber au pouvoir de la tentation !** » (Luc 22,46).

Le Pape **Benoît XVI** (dans son audience générale du 13 Février 2013) nous redit la même réponse ; dans la prière, il nous conduit à nous poser les bonnes questions devant la tentation « qu'est ce qui compte véritablement dans ma vie ? » ; il faut entrer en dialogue avec Jésus, dans notre cœur, avec tout le vécu intérieur de notre existence humaine et se laisser guider par la foi en Dieu, par son amour. Dans cette même audience, le Pape ne reste pas sur nos interrogations personnelles, il élargit le débat en abordant les grandes questions de notre époque. Cette démarche du retour au fondamental devant les difficultés est universelle, elle vaut pour les petites interrogations de la vie courante comme pour les orientations prises au niveau de la société actuelle.

... / suite sur prochaine feuille du 28 mai au 3 juin 2018